

Obligations sanitaires et carnet de saillie – mode d'emploi

Je m'informe.

Dépistages et vaccinations obligatoires selon la race de production de mon étalon

Vigilance : évolutions annuelles possibles !
Informations sur : www.ifce.fr Rubrique SIRE & Démarches
>Avant et après la saillie >Carnet de saillie & suivi sanitaire

A réaliser à partir du 1er décembre et avant la 1ère saillie ou insémination

Attention aux disponibilités de votre vétérinaire et aux délais d'analyse des laboratoires !



J'appelle mon vétérinaire et je prépare les documents.

J'édite mon formulaire d'analyses pré-rempli depuis mon espace SIRE

Avantages : Résultats transmis au SIRE par le laboratoire fiabilité et rapidité -> pas d'erreur de transcription (nom, n°SIRE), gain de temps pour tous

Je prépare le livret de mon cheval, afin que le vétérinaire vérifie la validité des vaccins ou revaccine.



Je reçois les résultats par courrier et je vérifie que mon étalon est sain (ou conforme).

Rapidement, le SIRE aura accès aux résultats transmis par le laboratoire et pourra instruire ma demande de carnet de saillie. Je n'ai plus qu'à transmettre la copie des vaccins.



équi-paedia
l'encyclopédie pratique
du cheval

